



Lycée Jérôme Lalande Bourg-en-Bresse

*« De leurs travaux naîtra leur gloire »
Jérôme LALANDE, astronome burgien (1732-1807)*



Le Mot du Proviseur

Ancien collège des Jésuites au XVII^{ème} siècle, lycée de garçons de Bourg en Bresse du XIX^{ème} siècle, c'est un lycée rénové qui accueille élèves et étudiants sur un site mariant tradition et modernité pour la plus grande réussite de nos jeunes. Sur ce site, notre lycée accueille des élèves qui préparent un baccalauréat général. Nous offrons ensuite l'opportunité à nos bacheliers à vocation scientifique de poursuivre en classes préparatoires aux grandes écoles MPSI ou PCSI.



Fort d'un passé de plus de trois siècles de transmission de la connaissance, fort d'un esprit qui a porté haut les valeurs de la République et de la Résistance à la Barbarie (notre lycée est le seul lycée civil à être médaillé de la Résistance après la 2^{ème} guerre mondiale), fort d'un équipement qui évolue pour offrir les meilleures conditions d'études à nos jeunes, fort d'équipes pédagogiques qui ont à cœur d'accompagner toutes les ambitions et tous nos jeunes vers la réussite, fort d'un climat serein et de confiance entre tous, notre lycée développe une philosophie de la réussite singulière qui tient en deux axiomes :



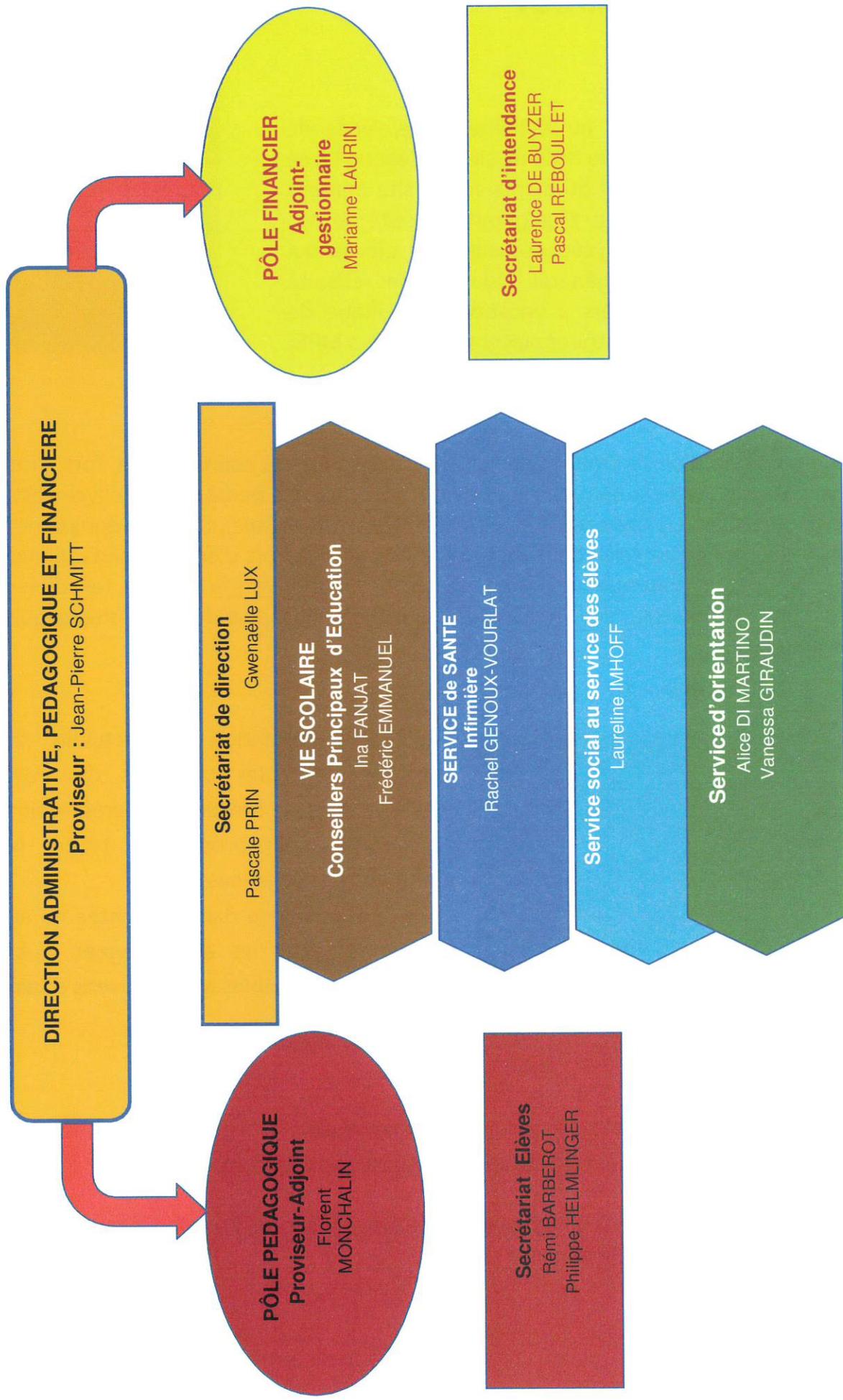
- Une formation intellectuelle solide et le développement des capacités de travail pour la meilleure réussite scolaire et la préparation aux études supérieures, pour promouvoir toutes les légitimes ambitions de nos jeunes .
- La confiance dans la montée en autonomie de nos jeunes pour les accompagner vers leur statut d'adultes responsables et de citoyens éclairés.

Ainsi, nos jeunes peuvent développer leur ambition et bâtir un parcours personnalisé dans la voie générale, accompagnés par leurs professeurs dans une bienveillante exigence.

Nous vous souhaitons une bonne découverte de notre lycée et, pourquoi pas, d'y passer quelques belles années d'une scolarité épanouie !

Le Proviseur
Jean-Pierre Schmitt

ORGANIGRAMME DU LYCEE LALANDE



Quelques chiffres clés sur le lycée Lalande

Le lycée Lalande c'est :
 environ 1200 élèves
 dont :
 385 élèves de seconde répartis sur 11 classes
 350 élèves de première et 330 élèves de terminale
 130 étudiants en classes préparatoires scientifiques
 encadrés par une centaine de professeurs

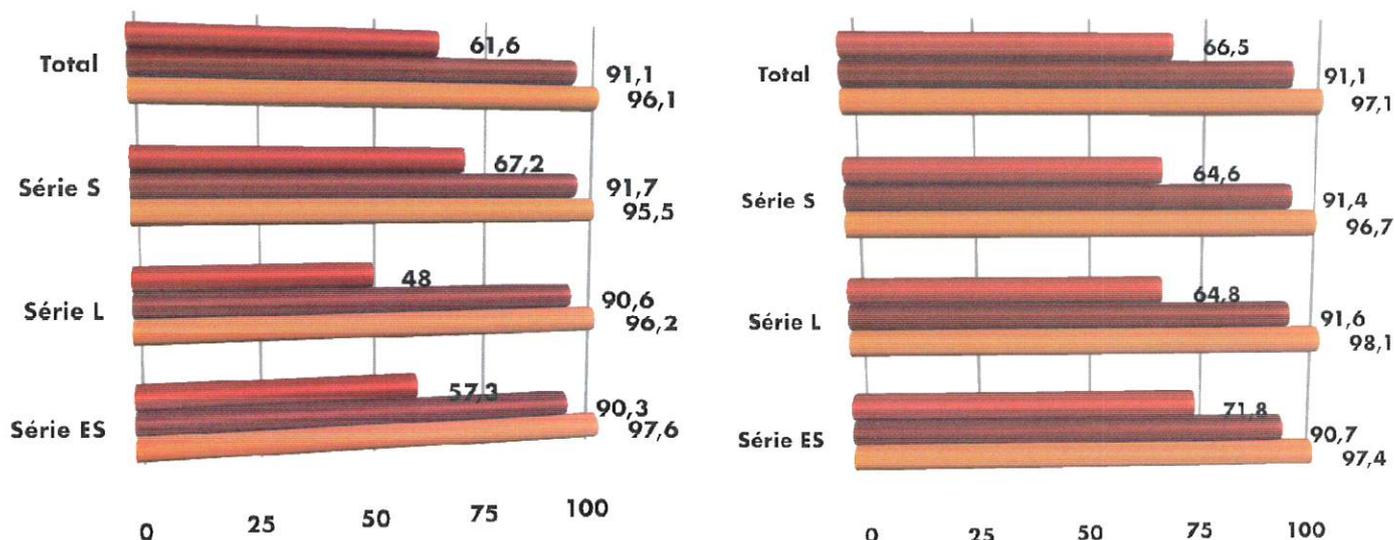
Que deviennent nos élèves à l'issue de la seconde ? (données 2018-2019)

**Plus de 98% de nos élèves ont
 accédé à une première GT dont 92%
 à une première générale.**

La réussite au baccalauréat

Session 2018

Session 2019



■ Taux de mentions en % des admis
■ Taux de réussite nationale en %
■ Taux de réussite Lycée lalande en %

La grille horaire de la nouvelle seconde générale et technologique

Enseignements	Horaires
ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français Histoire-géographie LVA+LVB (enveloppe globalisée) Sciences économiques et sociales Mathématiques Physique-chimie Sciences de la vie et de la terre Éducation physique et sportive Enseignement moral et civique Sciences numériques et technologie	4h 3h 5h30 1h30 4h 3h 1h30 2h 18h annuelles 1h30
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	selon besoin des élèves 54h annuelles (valeur indicative)
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
1 enseignement général au choix parmi : LCA latin LCA grec LV C (italien ou russe) Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel) EPS	3h 3h 3h 3h 3h

Pour préparer un baccalauréat général ...

Nos enseignements optionnels dès la seconde :

- Que nous proposerons de façon certaine à la rentrée :

Sections européennes : Anglais ou Italien

Arts : Arts plastiques ou Cinéma-audiovisuel

Attention : vous devrez compléter l'annexe 7 d'affectation post-3^{ème}.

Se renseigner auprès du Principal de votre collège.

EPS

- Que nous proposerons en fonction du nombre de candidats et des moyens alloués :

Langues et Civilisations de l'Antiquité : Latin ou Grec

Langues vivantes 3 : Russe ou Italien

Pour préparer un baccalauréat général ...

Nos enseignements de spécialité :

Domaine des humanités :

Humanités, Littérature et Philosophie

Langue, Littérature et Cultures Etrangères (en Anglais)

Arts (Arts plastiques)

Domaine des sciences humaines et sociales:

Sciences Économiques et Sociales

Histoire, Géographie, Géopolitique, Sciences Politiques

Domaine des sciences expérimentales et numériques:

Physique-Chimie

Sciences de la Vie et de la Terre

Numérique et Sciences Informatiques

Mathématiques

Le CVL

Le Conseil de la Vie Lycéenne est une instance du lycée qui est composée d'élèves, élus par l'ensemble du corps étudiant. Les élus assurent un mandat de deux ans.

Le Proviseur du lycée en est le président, le vice-président, quant à lui, est élu par les délégués de classe.

Le rôle du CVL est d'organiser des événements, tel que le bal ou le carnaval et de gérer la vie des lycéens pour la rendre plus agréable. Les élus siègent également au Conseil d'Administration pour représenter les élèves du lycée.



Journée Noël et stand photo 2018



Carnaval 2019



La MDL

La Maison Des Lycéens est une association qui est chargée d'accompagner les projets et la vie des élèves du lycée.

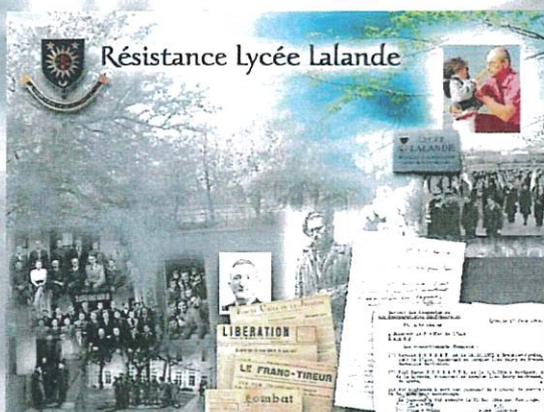
Grâce à une cotisation de 10€ de la part des familles, il est possible de financer des voyages, des abonnements au CDI, du matériel pour l'Association Sportive ou d'autres activités.

La MDL est composée d'élèves, élus par les lycéens, et son conseil d'administration de 11 personnes est chargé d'évaluer les budgets et de prendre des décisions d'investissements.

Sans supervision d'adulte, la MDL est indépendante, autonome. C' est une association très impliquée dans la vie du lycée grâce à ses ententes avec le CVL.

Association « La Résistance au lycée Lalande »

- Seul lycée civil médaillé de la Résistance, associé depuis 2016 aux « Villes médaillées de la Résistance »



- La mémoire de la Résistance et de la Déportation perpétuée depuis 1994, en collaboration avec l'association « Résistance Lycée Lalande » fondée par les anciens élèves Résistants, devenue en 2016 « La Résistance au Lycée Lalande »

- Un site très riche lalande2.com
Créé en 2003
Restructuré et enrichi en 2017



75ème anniversaire de la Médaille de la Résistance
Paris - Arc de Triomphe - vendredi 9 février 2018

- Un travail étroit avec les enseignants et les élèves autour des valeurs de la Résistance

RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERNAT ET LA DEMI-PENSION

Nous proposons à nos élèves un service de demi-pension et un service d'hébergement à l'internat.

I. LA DEMI-PENSION

Tout élève peut déjeuner au self du lycée. Nous offrons la possibilité aux élèves et à leur famille de déjeuner « à la carte ». Les comptes de demi-pension peuvent être approvisionnés en espèces et/ou par chèque à l'intendance, par carte bleue à la borne située en face de la vie scolaire.

II. L'INTERNAT

➤ DESCRIPTION :

Pour les élèves de seconde, première et terminale, l'internat est composé de deux dortoirs non mixtes. Les élèves sont logés dans des chambres de 6 lits avec deux lavabos, une douche et un WC. Chaque élève dispose d'un lit, d'un placard personnel, d'une chaise et d'une table et de rangement. Un maître d'internat encadre les internes en étude à partir de 18:00 (travail scolaire, repas, nuit, petit déjeuner). Les repas sont pris au self.

➤ EFFECTIFS :

Pour l'année 2020/2021, la capacité est de 140 élèves dont certains sont hébergés au lycée Quinet selon les places disponibles. Le nombre de places étant limité, les demandes d'inscription à l'internat sont traitées lors de l'inscription administrative et les places sont attribuées en fonction de la situation géographique et de la légitimité du motif invoqué. La moitié des places est réservée aux étudiants de CPGE. Les élèves de l'option EPS sont prioritaires.

➤ RÉGLEMENTATION :

Les internes sont constamment dans l'établissement, et sous contrôle de l'administration, en dehors des congés, des sorties régulières ou exceptionnelles. Leur présence est obligatoire au petit-déjeuner, au repas de midi et au dîner.

➤ SORTIES LIBRES :

Pendant la période comprise entre 12 heures et 14 heures, et plus généralement en dehors des heures de cours, les élèves majeurs ainsi que les élèves mineurs autorisés par leurs parents, peuvent sortir dans la limite de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Ils doivent être de retour pour 17 :45.

➤ RÉUNION ET ACCUEIL DES ÉLÈVES INTERNES :

Une réunion des internes et de leurs parents, suivie de l'installation à l'internat, a lieu avant la rentrée scolaire des élèves. La date vous sera communiquée en juin-juillet, au moment des inscriptions définitives.

III. LES TARIFS

Tarifs annuels de pension et de demi-pension pour les élèves de seconde à la terminale applicables le 01/01/2020 (révisables au 01/01/2021).

DEMI-PENSION

PRIX D'UN REPAS: 4,35 €

FORFAIT INTERNAT

1 493,00 €

NB : Le système d'accès, à la demi-pension et à l'internat, fonctionne au choix par reconnaissance biométrique du contour de la main ou par carte magnétique.

AIDER LES ÉLÈVES À GÉRER LEUR STRESS

Les enseignants de l'équipe de SVT sont très investis dans l'aide à la gestion du stress. M^{mes} TEILLOT et VIALAR proposent des séances de gestion du stress selon des méthodes différentes. L'une de ces méthodes est l'autohypnose.

L'autohypnose: qu'est-ce que c'est ?

- **Une définition de l'autohypnose**

C'est une dynamique mentale particulière atteinte par un protocole suivi par la personne visant cette dynamique, durant laquelle certaines zones cérébrales ont une activation modifiée par rapport à la modification habituelle de l'attention visant à s'adapter à l'environnement (= état de conscience ordinaire ou conscience critique). On parle d'état dissocié ou de transe.

- **Et après ? Quel intérêt ?**

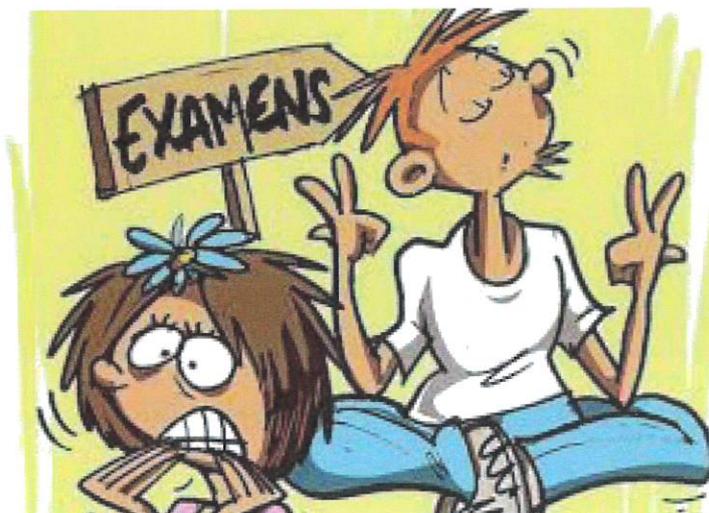
Empiriquement, cette pratique permet d'induire des comportements ou des changements de comportements (but de développement personnel) en utilisant par soi-même des « états modifiés de conscience ». Elle permet par exemple, de modifier ses « programmations négatives » et de se donner des nouvelles perspectives à plus ou moins long terme.

Dans un cadre plus scientifique, des pratiques et des études médicales montrent que cet état modifié de conscience permet par exemple de moduler la subjectivité de la perception douloureuse et de diminuer ainsi sa composante désagréable.

- **Pour les élèves**

Il s'agit de mettre en œuvre des outils d'autohypnose, reproductibles, afin d'aider les élèves à gérer des situations particulièrement stressantes liées par exemple au milieu scolaire.

Ce type de pratique s'appuie, entre autre, sur des constructions imaginaires qui s'imposent à tout un chacun et qui sont liées à des ressentis, des émotions (ex : cette fameuse boule noire dans le ventre ou dans la gorge...). Ainsi, une pratique régulière permet d'optimiser les capacités cognitives de concentration, d'attention, de mobilisation des capacités ou encore de mémorisation...mais ne remplace pas le travail scolaire.



SECTION EUROPEENNE ANGLAIS

DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE : HISTOIRE/GEOGRAPHIE ou PHYSIQUE/CHIMIE

Les développements de la construction européenne, l'ouverture mondiale croissante des économies et la multiplication des échanges culturels, rendent la maîtrise de la langue anglaise indispensable de nos jours. Mais la mise en place d'une section européenne « anglais » au Lycée Lalande s'inscrit dans une optique qui va au-delà de la simple maîtrise d'une langue étrangère. L'enseignement dispensé offrira aux élèves **une opportunité d'ouverture** sur d'autres réalités que les leurs qui passera par une **connaissance approfondie** de la culture des pays anglophones.

Les raisons d'être de la Section Européenne :

- ❖ Son but est de former des élèves à la pratique approfondie et maîtrisée d'une langue vivante :
 - en facilitant l'étude de l'anglais,
 - en créant des situations d'apprentissage concrètes et authentiques,
 - en privilégiant les **approches diversifiées et interactives**.

L'enseignement de la Discipline Non Linguistique s'inscrit dans la continuité de cet objectif, en favorisant l'ouverture sur le monde qui nous entoure.

En classe de seconde, tous les élèves suivent successivement les deux enseignements de DNL et le choix définitif de la DNL se fait en début de 1^{ère}.

La Section Européenne se caractérise par :

- ❖ Un programme complet préparant à la « mention européenne » au baccalauréat :
 - En classe de seconde, l'horaire de l'enseignement de l'anglais se voit renforcer d'une heure hebdomadaire.
 - L'enseignement de l'histoire-géographie ou des sciences physiques est également renforcé d'une heure par semaine. Cette heure « d'approfondissement » se déroulera également en langue anglaise.
 - Les élèves de la section européenne auront accès, entre autres, au cours de conversation avec l'assistant(e) anglophone.
- ❖ La possibilité pour chaque élève de se présenter à une certification Cambridge qui atteste du niveau de l'élève avec l'objectif B2 en Terminale.



Ireland

The Dunbrody famine ship

La mention européenne ? Qu'apporte-t-elle à nos élèves ?

- ❖ Avoir suivi les cours de Section Européenne donne un « plus » non négligeable sur les dossiers de candidature pour certaines écoles, classes préparatoires et universités sélectionnant leurs futurs étudiants après le baccalauréat.
- ❖ Avoir suivi cette section donne des bases solides pour des études supérieures à vocation internationale où la maîtrise de l'anglais est indispensable comme, par exemple, le droit international, le commerce, le journalisme, la médecine, la recherche
- ❖ La mention peut également permettre aux étudiants de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'échanges universitaires comme Erasmus.

Quelles sont les conditions d'attribution de la mention « européenne » sur le diplôme du baccalauréat ?

- ❖ Il faut réussir une épreuve spécifique. Il s'agit d'une épreuve orale de 20 minutes devant un jury constitué par un professeur d'anglais et un professeur d'histoire-géographie ou de sciences physiques enseignant en section européenne. Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir une note minimum de 10/20.
- ❖ Il faut avoir obtenu une note à l'épreuve du tronc commun de langue vivante du baccalauréat de 12/20 au minimum.

Si ces deux conditions sont remplies, le diplôme du bac est validé « mention européenne ». C'est au moment de l'inscription à l'examen que le candidat fait connaître son désir de passer l'évaluation spécifique.

Candidater à la section européenne anglais du lycée Lalande

- ❖ Le lycée Lalande propose de 50 places en section européenne anglais.
- ❖ La section européenne ne constitue pas un vœu Affelnet. Les élèves intéressés devront déposer une candidature au lycée Lalande au moment de l'inscription dans les enseignements. Ils devront impérativement fournir une copie de leurs bulletins de troisième.
- ❖ Une commission interne à l'établissement se réunira pour classer les dossiers sur un barème équitable et transparent. Les familles seront averties par courrier avant le 14 juillet de la décision prise. Les trois critères :
 - le niveau en langues,
 - le niveau général notamment mathématiques et français,
 - le comportement, la motivation, l'investissement.



Echange avec la Nouvelle Zélande

Année 2015-2016

SECTION EUROPEENNE ITALIEN

DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE : HISTOIRE/GEOGRAPHIE

Langue vivante, section vivante !

Qui peut postuler :

Tout élève passionné par la langue et la culture italienne ayant fait italien au collège, le niveau d'italien ne sera pas un problème si l'élève est passionné !

Les horaires :

Le cursus prévoit deux heures hebdomadaires supplémentaires :

-1h consacrée à l'approfondissement de la langue avec le professeur d'italien bilangue.

-1h consacrée à la découverte de l'histoire et de la géographie de la péninsule, en langue italienne, dispensé par un professeur d'histoire-géographie bilangue avec une certification académique.

Les élèves profitent au total de 5h d'enseignement de langue et de culture italienne par semaine, ce qui permet d'avoir de bases solides et de créer une vraie dynamique de groupe.

Objectifs :

1. Renforcer le niveau de compétence linguistique et communicationnel des élèves, en créant des situations de communication concrètes et authentiques.

2. Approfondir la connaissance historique et culturelle de l'Italie du Moyen-âge à nos jours en parallèle avec le programme d'histoire-géographie français en privilégiant la mise en œuvre des connaissances à travers des projets concrets.

Mobilité internationale :

L'élève inscrit en section européenne est prioritaire pour les échanges linguistiques:

Tous les ans un échange linguistique d'une semaine est proposé aux élèves avec notre lycée partenaire de Milan : en début d'année, les élèves commencent à prendre contact avec les correspondants qu'ils hébergent pendant une semaine au cours de la même année scolaire. (Visites de Milan, Venise et Turin.)

En première, le projet Transalp mis en place en 2016, il permet à 4 ou 5 élèves volontaires et motivés de partir pendant un mois dans une famille italienne et d'être scolarisés dans le lycée de leurs correspondants, qu'ils hébergent également en début de première.



Projets réalisés ces dernières années :

2018 : Septembre : échange à Milan.

Festival du cinéma d'Annecy.

Octobre : projet Transalp.

Novembre : Sortie à Lyon (exposition sur Leonardo da Vinci et visite du musée Gadagne – Quartier Renaissance à Lyon)

Décembre sortie d'une journée à Torino, pour les classes de première et terminale sur le thème du chocolat et design (visite d'une usine de chocolat et du musée de l'automobile).

2017 : Mai : Journée à **Aosta** en Italie, rencontre avec nos correspondants de seconde et visite de la ville.

Septembre : échange à Milan.

Festival du cinéma d'Annecy.

Octobre : projet Transalp.

2016 : Mai : Journée à Aosta en Italie, rencontre avec nos correspondants de seconde et visite de la ville.

Septembre : échange à Milan.

Festival du cinéma d'Annecy.

Octobre : projet Transalp.

2015 : Septembre : échange à Milan.

Festival du cinéma d'Annecy.

BOURG-EN-BRESSE ÉDUCATION

Le lycée Lalande, pionnier du projet d'échanges linguistiques Transalp



Activités de la section :

La classe
TERMINALE ITALIEN EURO
MILAN



**MARATHON RELAIS
DE VIRIAT**
(42,195km!!!!)

CE SAMEDI 9 juin
DE 14h à 20h

Une multitude de projets ont été menés depuis la création de la section européenne italienne pour avoir une application concrète de la langue, et une communication avec des locuteurs natifs :

- **Création d'un DVD** en langue italienne
 - **publicités et microfilms** en lien avec les séquences étudiées
 - **Interviews et reportages filmés** lors des échanges scolaires
 - Travaux de **doublage** de films
 - Participation à un **concours – débat académique**
 - **Création d'audio guides** pour les visites de Milan et Bourg-en-Bresse,
 - Echanges de **lettres, de vidéos avec des élèves italiens**
- **des conversations avec Skype de la salle de cours** avec les correspondants,
 - Participation annuelle au **festival du cinéma italien d'Annecy**
 - **Participation au marathon relais de Viriat**

NOS TRAVAUX SONT SUR LE SITE DU LYCEE :

MENU – MATIERES ENSEIGNEES – LANGUES – SECTION EURO ITALIEN- BLOG

<http://lalande.elycee.rhonealpes.fr/matieres-enseignees/langues/section-euro-italien/blog.do>

Pour avoir la mention « section européenne » au baccalauréat :

- Obtenir une note égale ou supérieure à 12/20 dans la langue vivante de la DNL.
- Obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 en DNL histoire-géographie.

Les avantages de cette mention

* Pour le **baccalauréat et la poursuite des études** :

- un vrai bonus au niveau de la **note du baccalauréat** car la **moyenne, généralement élevée, de cette option en terminale est prise en compte dans la note du contrôle continu**, ce qui augmente les chances d'obtenir une mention à l'examen.

-La mention européenne : un atout pour un élève qui postule dans des filières sélectives, où la sélection n'est plus faite uniquement sur des enseignements spécifiques, mais de plus en plus sur les compétences des candidats . **Les langues sont donc un atout majeur.**

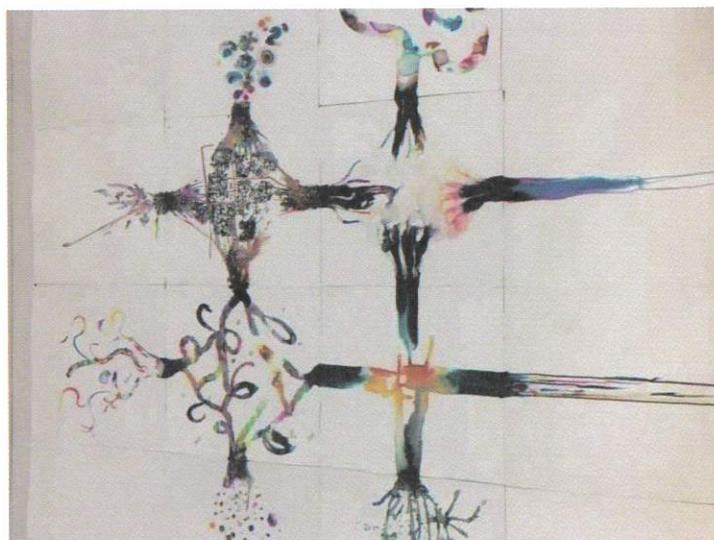
* Dans le **monde du travail** :

La mention européenne sur un diplôme et sur un curriculum vitae est aujourd'hui un vrai **atout pour la recherche d'emploi** et ceci surtout dans nos régions qui ont beaucoup de **partenaires commerciaux italiens.**

ARTS PLASTIQUES

1) OBJECTIFS ET CARACTERISTIQUES DE LA DISCIPLINE

- ❖ Même si bon nombre des élèves d'Arts Plastiques (50% environ) s'orientent après le Bac vers des formations artistiques, il ne faut pas perdre de vue que cette discipline reste une discipline **d'enseignement général**. Elle garde une vocation formatrice culturelle, **sans visée professionnelle** à court terme (ce qui la distingue clairement de l'orientation en Arts Appliqués).
- ❖ L'enseignement des Arts Plastiques cherche à maintenir une **interrelation constante entre la pratique et la culture artistique** (connaissance des œuvres, évolution historique, questions théoriques) ; il progresse grâce à la compréhension de l'une par l'autre.
- ❖ Il entend par "activité artistique" un certain **mode de réflexion, de recherche, de connaissance et d'interrogation** sur soi et sur le monde plutôt que l'acquisition de procédés techniques ou de savoir-faire.
- ❖ Il couvre **l'ensemble des domaines artistiques visuels** : peinture, sculpture, architecture, dessin, assemblage, modelage, photographie, vidéo, infographie. Mais sans prétendre enseigner tous ces arts, il cherchera plutôt à explorer ce qui leur est commun et à stimuler les capacités inventives des élèves.
- ❖ Sans négliger les périodes antérieures, il accorde la priorité à la connaissance de **l'art contemporain** sous toutes ses formes dans le but de donner aux élèves un accès à l'art de leur époque.



2) QUALITES REQUISES EN ARTS PLASTIQUES

Avoir un "bon coup de crayon" n'est une condition ni nécessaire ni suffisante. **L'inventivité, la créativité, la réflexion** peuvent être des qualités plus importantes que l'habileté manuelle.

- ❖ **L'ouverture d'esprit, la curiosité culturelle** sont indispensables pour approcher des formes d'expression parfois étranges ou déroutantes.
- ❖ Une bonne **capacité de travail** est nécessaire. Comme toute formation artistique, les Arts Plastiques demandent qu'on leur consacre du temps et de l'énergie.
- ❖ Il est possible de choisir un enseignement de spécialité « Arts » en première (4 heures hebdomadaires) et en terminale (6 heures hebdomadaires).



CINEMA-AUDIOVISUEL

L'option CI-AV est un enseignement de trois heures hebdomadaires : 2h de pratique pour 1h de théorie. Elle est évaluée au Baccalauréat.



1) QUALITES REQUISES

Ouverture d'esprit et curiosité culturelle semblent être les premières qualités nécessaires aux élèves de l'option Cinéma Audiovisuel. En effet, ils doivent avoir la capacité de s'intéresser à des formes cinématographiques à priori inhabituelles pour eux : cinéma muet, d'auteur, expérimental, de tous les pays et en version originale...

Cette option peut donner un travail supplémentaire assez important car elle nécessite un véritable investissement personnel. Outre le travail de préparation nécessaire aux réalisations, les cours devront être appris et les connaissances contrôlées, des rendus mensuels seront attendus en Terminale.

Une certaine créativité ainsi que la capacité à travailler en autonomie sont également des qualités appréciables dans cette discipline.

2) RESUME DES CONTENUS D'ENSEIGNEMENT

Comme celui des Arts Plastiques, l'enseignement du Cinéma / Audiovisuel se définit par la confrontation entre pratique et théorie, et la compréhension de l'une par l'autre. Les notions étudiées et leur progression répondent à un programme officiel.

La pratique :

Le plus souvent à travers des travaux de groupes, les élèves apprennent à manipuler le matériel audiovisuel (prise de vue photo et vidéo, prise de son, montage sur ordinateur, traitement infographique de l'image). Après des exercices de base, en Seconde, les initiant au langage cinématographique ; des travaux divers (en lien avec les différents genres) en Première ; ils sont amenés, en Terminale, à réaliser des films courts sur des sujets de leur choix.

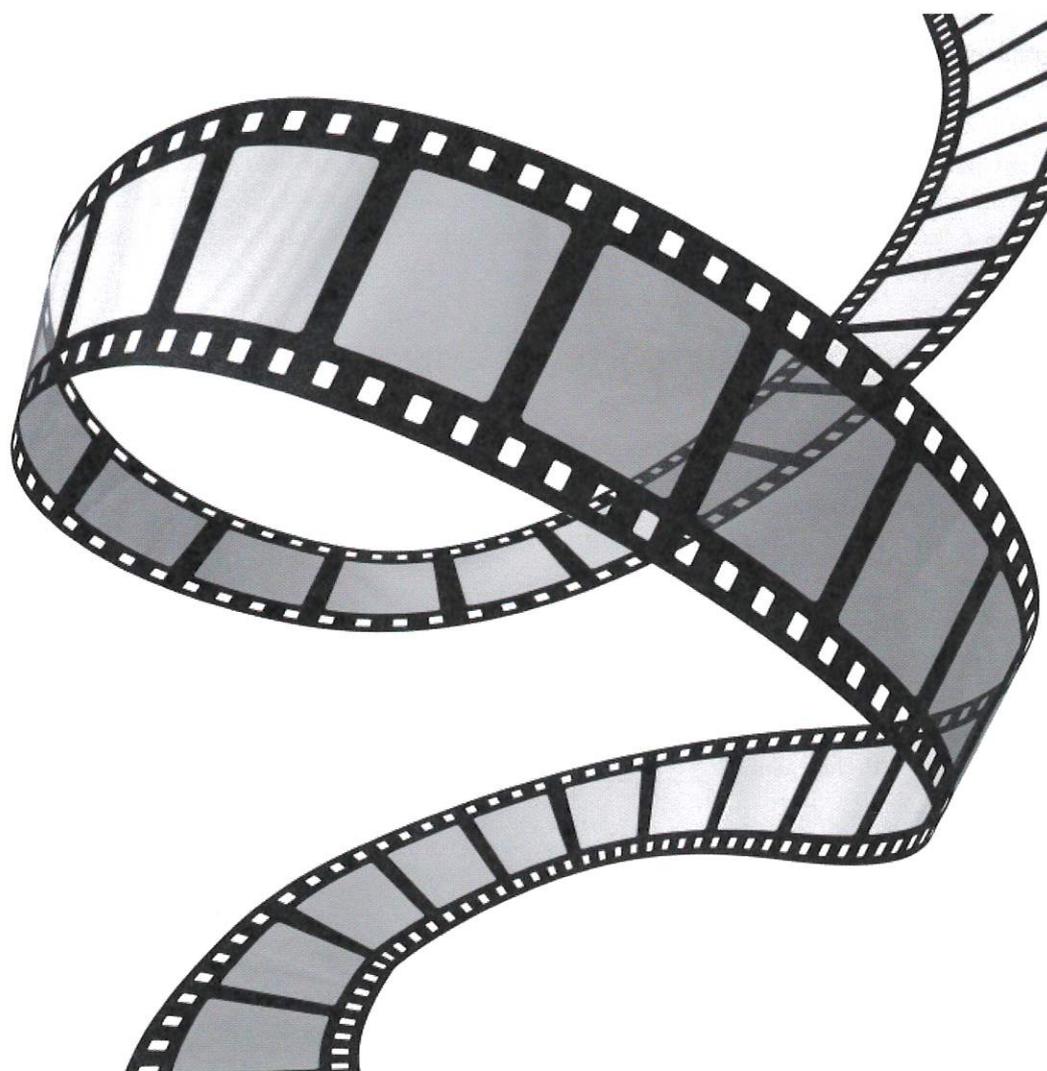
La théorie :

Menée par des enseignants de différentes disciplines – *philosophie et français* -, la partie « théorique » et « culturelle » de l'enseignement comprend :

- ❖ une initiation à l'histoire du cinéma,
- ❖ un travail d'analyse sur les productions des élèves et sur les différents films du répertoire (ainsi que les films récents)
- ❖ des notions d'analyse filmique, tout au long des trois niveaux.

3) INTERET DE L'OPTION

- ❖ Un apport culturel indéniable avec des connaissances qui peuvent être utilement réinvesties dans d'autres disciplines (français, langues, histoire...).
- ❖ Des outils d'analyse permettant d'appréhender de façon critique le monde des images dans une société où elles sont omniprésentes.
- ❖ Un savoir faire technique dans le domaine de la vidéo numérique.
- ❖ Eventuellement contribuer à l'élaboration d'un projet professionnel dans le domaine de l'audiovisuel (BTS Audiovisuel, Ecole de Cinéma, FEMIS ...).





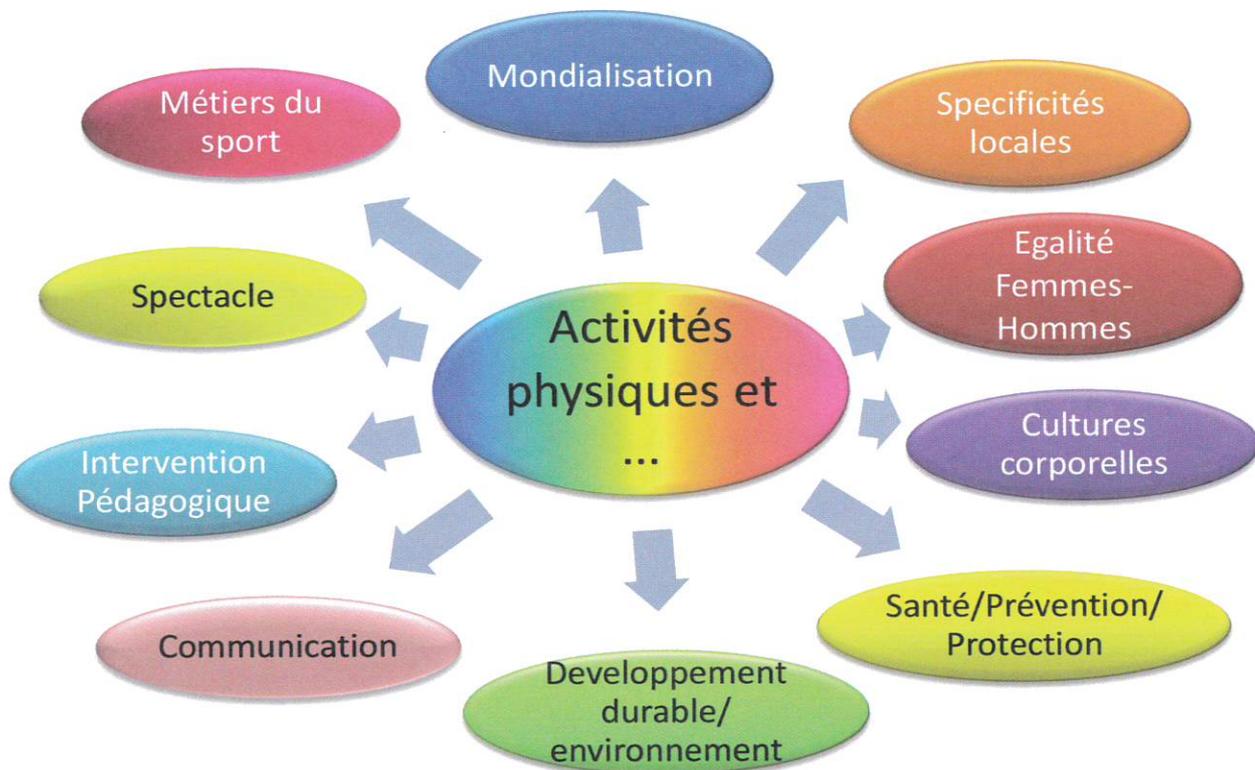
Enseignement Optionnel EPS

I. OBJECTIFS :

Par l'activité régulière de l'élève dans des **pratiques physiques diversifiées**, et par l'apport de **connaissances pluridisciplinaires**, la réalisation de projets collectifs, la réalisation d'un dossier d'étude, cet enseignement optionnel d'EPS a pour objectifs de :

- ✚ développer une culture corporelle par l'approfondissement et la découverte de nouvelles activités physiques sportives et artistiques ;
- ✚ faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société ;
- ✚ faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études ;
- ✚ sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude.

✚ Différents thèmes sont étudiables de la 2^{nde} à la Terminale :



II. POUR QUI ?

Cet enseignement s'adresse à des élèves intéressés par les activités physiques en général.

Il est particulièrement adapté aux élèves susceptibles d'être motivés par un métier en relation avec le domaine sportif : emplois dans l'encadrement/animation, le médical/paramédical, le management et le spectacle, la sécurité, le journalisme...

Il s'adresse donc à tout élève désireux de réfléchir et d'approfondir ses connaissances (physiques et théoriques) du monde sportif et de ses relations à la société.

Rq : Il ne s'agit donc pas d'une section sportive qui forme des sportifs de haut niveau en relation avec les fédérations et les clubs.

III. HORAIRES :

En 2nde, 1ère et Terminale, l'option EPS est constituée de **3 heures par semaine**, combinant 2 heures de pratique et 1 heure de Travaux dirigés, en relation avec les thèmes choisis.

Ces horaires s'ajoutent aux 2h d'EPS obligatoires et communes à tous les élèves de lycée.

IV. PROGRAMMES de l'option EPS en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale

Tout au long de chaque année, les programmes se décomposent en différents thèmes étudiés à travers :

2 heures de pratiques sportives
par semaine

- Un minimum de 2 activités sportives seront abordées chaque année.
- Différentes pratiques sont actuellement envisagées mais sont susceptibles d'être modifiées pour cause de contraintes organisationnelles
- *Volley-ball (activité suivie de la 2nde à la terminale), Course d'orientation, Natation, Step, Ski....*

1h de travaux dirigés
(en salle de classe ou au gymnase)
par semaine,
permettant la réflexion sur les
différents thèmes choisis :

- En 2nde, cette réflexion sera concrétisée par une production attestant du niveau de connaissance atteint.
- En 1ère, un projet collectif sera un des aboutissement des travaux dirigés.
- En terminale, les connaissances seront évaluées à travers un dossier, soutenu à l'oral.

Des activités ponctuellement
organisées :

- En 2nde, un stage de plusieurs jours en randonnée-orientation est organisé dès le début de l'année (en septembre).
- En 1ère, un stage de montagne multi-activités (skating/ biathlon, raquette, ski alpin) de 5 jours est organisé en janvier.
- En Terminale, une visite du musée olympique de Lausanne est mise en place.
- Tous les élèves de l'option EPS participent ou/et organisent l'action "Tous en Forme"
- Des intervenants extérieurs peuvent également être sollicités en fonction des thèmes abordés.
- ...

 L'accès à cet enseignement implique un investissement actif dans le fonctionnement de l'Association sportive du lycée.

V. Objectif Baccalauréat

 L'évaluation au Baccalauréat s'effectue en Contrôle continu sur les années de 1ère ET Terminale (notes des trimestres).

Elle porte donc sur le niveau atteint dans les activités sportives et les connaissances acquises lors des Travaux dirigés.



Lycée Lalande

16 rue du Lycée
BP301 01011 Bourg-en-Bresse Cedex
Téléphone : 04 74 23 63 55
Télécopie : 04 74 22 71 04
Mél : ce.0010013j@ac-lyon.fr
www.lalande.elycee.rhonealpes.fr

